

Séance ordinaire du 3 avril 2026

Nombre de membres
Afférents au conseil
communautaire : 31
En exercice : 31

PROCES-VERBAL
RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-
PRESIDENTS COMPOSANT LE BUREAU

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 3 avril, à 18 heures, en application des articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire s'est réuni dans la salle du conseil communautaire au siège de la Communauté de communes à Camaret-sur-Ayguès, sous la présidence de M. Julien MERLE, Président en exercice.

PRESENTS : PHILIPPE DE BEAUREGARD, LILIANE DIAZ, HERVE AURIACH, SYLVETTE GILL, DAVID AZZOLINI, ELVIRE TEOCCHI, FRANÇOISE VIRLOUVET, JEAN-MARC PRADINAS, SEBASTIEN PAYAN, LUCIE ARNAUD, LOÏC BASTET, ANNE-SOPHIE BURKHARDT, EMMANUEL RENAUD, ALICE LOSCRI, GERARD CLAUZEL, YOLANDE SANDRONE, BRIGITTE MACHARD, VINCENT FAURE, DOMINIQUE FICTY, PASCAL CROZET, ANNE-JÖELLE ROBERT-VACHEY, JULIEN MERLE, MARIE-FRANCE ESTIVAL, ROMAIN MOINET, DAVID MALAVAL, ISABELLE DALADIER, JOSEPH SAURA, CORINNE BIGOT, CHRISTOPHE MENU, THERESE BERNARD, JEROME GAUCHER

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE : /

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : ROMAIN MOINET

A 18 h, la séance est ouverte par le Président en exercice, M. Julien MERLE a procédé à l'installation des nouveaux conseillers communautaire et les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Le Président en exercice fait constater par la nouvelle assemblée que, sur le fondement de l'article L. 5211-9 du Code général des collectivités territoriales, M. Joseph SAURA, est le plus âgé des membres du conseil et qu'il lui échoit de présider la séance jusqu'à l'élection du nouveau Président. Il procède à l'appel nominatif des conseillers et a constaté que le quorum était atteint,

M. Romain MOINET, benjamin de l'assemblée, est désigné comme secrétaire de séance.

ELECTION DU PRESIDENT

Le Président de séance dénombre 31 conseillers présents ou représentés et constate que la condition de quorum est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin au cours duquel l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président de séance fait appel à deux assesseurs pour constituer le bureau. Il propose de désigner le deuxième doyen d'âge et le deuxième benjamin de l'assemblée en qualité d'assesseurs.

Sont ainsi désignés :

- Mme Anne-Joëlle ROBERT VACHEY
- M. Loïc BASTET

Le Président de séance demande aux candidats à la présidence de la communauté de communes de se faire connaître.

Il leur rappelle qu'ils disposent d'un temps de parole, limité à cinq minutes, pour exposer leurs motivations.

Se portent candidats :

- M. Julien MERLE
- M. Sébastien PAYAN

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Julien MERLE
Sébastien PAYAN

A l'appel de leur nom par le Président de séance, les conseillers sont invités à déposer leur bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote par les assesseurs. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Sont déclarés nuls les bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, les bulletins écrits sur papier de couleur, les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance, les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN**Nombre de conseillers présents : 31****Nombre de votants : 31****Majorité absolue : 16****Nombre de suffrages déclarés nuls : 0****Bulletins blancs : 2****Nombre de suffrages exprimés : 29**

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Sébastien PAYAN	13	TREIZE
Julien MERLE	16	SEIZE

DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN**Nombre de conseillers présents :****Nombre de votants :****Majorité absolue : 16****Nombre de suffrages déclarés nuls :****Bulletins blancs :****Nombre de suffrages exprimés :**

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES

TROISIEME TOUR DE SCRUTIN**Nombre de conseillers présents :****Nombre de votants :****Nombre de suffrages déclarés nuls :****Bulletins blancs :****Nombre de suffrages exprimés :**

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU PRESIDENT

M. JULIEN MERLE est proclamé Président et est immédiatement installé.
Il préside la séance en lieu et place du membre le plus âgé de l'assemblée.

ELECTION DES SEPT VICE-PRESIDENTS COMPOSANT LE BUREAU

Conformément à la délibération n°2026-015 du 3 avril 2026, le nombre de vice-présidents a été fixé à sept, de façon à assurer une représentation de toutes les communes au sein du bureau.

Le Président rappelle que l'élection des vice-présidents est faite conformément aux dispositions légales en vigueur, au scrutin secret uninominal à la majorité absolue.

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux candidats à la première vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Joseph SAURA

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1

Bulletins blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 24

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Joseph SAURA	24	Vingt quatre

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

M. Joseph SAURA est proclamé 1^{er} vice-président.

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux candidats à la deuxième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Sébastien PAYAN

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne.
Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 2

Bulletins blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Sébastien PAYAN	22	Vingt-deux
Brigitte MACHARD	1	un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

M. Sébastien PAYAN est proclamé 2^{ème} vice-président.

Le Président demande aux candidats à la troisième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS Philippe DE BEAUREGARD
--

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Bulletins blancs : 10

Nombre de suffrages exprimés : 21

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Philippe DE BEAUREGARD	21	Vingt et un

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT

M. Philippe de BEAUREGARD est proclamé 3^{ème} vice-président.

ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux candidats à la quatrième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Vincent FAURE

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Bulletins blancs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 24

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Vincent FAURE	24	Vingt quatre

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

M. Vincent FAURE est proclamé 4^{ème} vice-président.

Le Président demande aux candidats à la cinquième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Christophe MENU

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1

Bulletins blancs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 23

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Christophe MENU	23	Vingt trois

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT

M. Christophe MENU est proclamé 5^{eme} vice-président.

Le Président demande aux candidats à la sixième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Isabelle DALADIER

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 29

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Isabelle DALADIER	29	Vingt-neuf

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 6^{EME} VICE-PRESIDENT

Mme Isabelle DALADIER est proclamée 6^{ème} vice-président.

ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT

Le Président demande aux candidats à la septième vice-présidence de se faire connaître.

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS
Jean-Marc PRADINAS

A l'appel de leur nom par le Président, les conseillers viennent déposer leur bulletin dans l'urne.
Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote par les deux assesseurs :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de votants : 31

Majorité absolue : 16

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Bulletins blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 30

NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS – EN TOUTES LETTRES
Jean Marc PRADINAS	30	Trente

PROCLAMATION DE L'ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT


M. Jean-Marc PRADINAS est proclamé 7^{ème} vice-président.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS


CLOTURE DU PROCES-VERBAL

Le présent procès-verbal dressé et clos, le 3 avril 2026, à vingt heures et trois minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président, le membre le plus âgé de l'assemblée, le secrétaire de séance et les deux assesseurs.

Le Président,



Le Président
Julien MERLE



Le doyen de l'assemblée,

Joseph SAURA



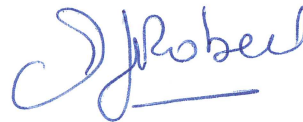
Le secrétaire,

Romain TOINET



Les assesseurs

AJ Robert-Vochey



Loïc BASTET

